

## **Sortie du lundi 8 juin 1987 « Les tourbières alcalines de la région de Mauzé-sur-le-Mignon » (Deux-Sèvres)**

par Guy CHÉZEAU et René ROSOUX (\*)

### **Les tourbières de Prin-Deyrançon**

L'origine des tourbières : la tourbe alcaline provient de la décomposition, en milieu hydromorphe anaérobie, de végétaux se développant dans des zones inondables recouvertes par les eaux douces descendues de la plaine calcaire. Les tourbes se rencontrent donc à la périphérie du marais mouillé dans les parties basses où l'accumulation quasi permanente d'eau douce favorise l'apparition d'une végétation palustre et aquatique dominée par les héliophytes : ce sont les « rouchis » de la nomenclature toponymique.

D'un point de vue géologique, la tourbe représente une formation actuelle qui peut atteindre 6 à 8 m d'épaisseur (Le Vanneau). Elle repose, en principe, sur l'argile marine flandrienne appelée bri à scrobiculaires. C'est un sédiment combustible après dessiccation (80 à 90 % d'eau) ; la décomposition est d'autant plus poussée que la tourbe est profonde, donc ancienne.

Dès 1816, la tourbe est exploitée dans la région de Mauzé à l'usage des bouilleurs de cru ; l'exploitation est reprise après la guerre de 14-18 à l'initiative d'un ancien cheminot, M. ROBERT, décédé à Mauzé en ce début d'année 1987 dans sa 101<sup>e</sup> année.

La tourbe, découpée en briques à l'aide du « petit louchet », était séchée à l'air libre puis vendue à la compagnie de chemin de fer. Plusieurs tourbières ont alors été ouvertes sur les communes de Prin-Deyrançon (à Grange) et Epannes (la Gorre) ou encore le Bourdet. L'exploitation s'est poursuivie sur plus de 22 hectares. En 1917, au ministère des Travaux Publics, se met en place une « commission extraparlamentaire de la tourbe ». M. ROBERT devient membre de cette commission en tant qu'exploitant ; il obtient des subventions, ce qui lui permet de développer son entreprise. Ses ouvriers utilisent alors le « grand louchet » un outil permettant de travailler dans l'eau pour extraire un pain de tourbe de 1 mètre d'épaisseur que l'on découpe ensuite en 3 ou 4 « pointes ». Des tas de 8 pointes entrecroisées sont formés pour permettre le séchage à l'air, ce qui nécessite 20 à 25 jours. L'exploitation passe bientôt à un louchet mécanique dit « Le Picard », du nom de son inventeur. Il permet d'enlever en une seule opération 1/4 de m<sup>3</sup> de tourbe. Lorsque le trou d'exploitation est envahi par les eaux, il est alors rapidement abandonné. On laisse, entre les trous, une bande de terrain sur laquelle va bientôt se développer une végétation importante qui demeure actuellement souvent impénétrable.

En 1987, les tourbières de Grange, en partie réserve de chasse, constituent un

---

(\*) G.C. : 9, rue Massenet, 17000 LA ROCHELLE.

R.R. : Le Rocher du Gué de Velluire, Vix, 85770 THAIRÉ.

écotopie intéressant pour la faune sauvage et notamment pour les hérons cendré et pourpré (nous en avons observé régulièrement en 1986 et 1987), le canard colvert, la poule d'eau, le loriot et le faucon hobereau. Les plans d'eau et les bordures d'hélophytes recèlent également un peuplement herpétologique varié composé essentiellement de grenouilles vertes, grenouilles agiles, crapauds communs et rainettes vertes.

Un mammifère amphibie remarquable et en voie de raréfaction dans toute la France, la loutre, est présente dans le secteur, des indices et des traces ont été relevés à quelques centaines de mètres du site, sur la Courance et le Mignon.

La matinée va nous permettre d'herboriser au lieu-dit « Les Tourbières » où se situent les plus anciennes exploitations, puis à quelques centaines de mètres plus à l'ouest, en bordure de la route (N 11) au lieu-dit « Le Marichet ».

### I - Lieu-dit « Les Tourbières » (Prin-Deyrançon)

**Ia : Dans les fossés** où l'eau est courante, le niveau est en ce printemps 87 très bas, ce qui fait suite à un automne et à un hiver très secs. Les plantes rencontrées appartiennent à l'alliance du *Nymphaeion albae* : *Apium inundatum* (eaux peu profondes) et *Lemna trisulca* (eaux enrichies en azote).

Sur les bords des fossés se développe le *Phragmition* avec *Iris pseudacorus*, *Euphorbia villosa* et *Symphytum officinale* ssp. *officinale*.

**Ib : Dans les trous de tourbe**, on retrouve les deux mêmes groupements. Le *Nymphaeion albae* est représenté par le genre *Chara*, souvent dominant (2 espèces de cette algue ont autrefois été déterminées : *Chara foetida* et *Chara hirsuta*). On trouve également *Potamogeton coloratus*, *Hottonia palustris*, *Utricularia vulgaris*, *Sparganium minimum*, *Nuphar lutea*, *Ranunculus tripartitus*, *Callitriche stagnalis*. La plupart de ces espèces caractérisent l'existence d'un sol tourbeux.

Le *Phragmition* montre : *Galium palustre*, *Carex pseudocyperus*, *Alisma plantago-aquatica*, *Baldellia ranunculoïdes* (sol tourbeux), *Samolus valerandi* (sol tourbeux).

La présence en bordure de certains trous de *Salix atrocinerea* indique une évolution vers le boisement. On note également celle de *Carex elata* ssp. *elata*, espèce colonisatrice de la magnocariçaie.

**Ic : La cladiaie** (fossés en voie de comblement ou tourbière évoluée) correspond à l'alliance du *Caricion lasiocarpae*. Certaines espèces du *Phragmition* sont localement abondantes : *Eupatorium cannabinum* ssp. *cannabinum*, *Lythrum salicaria*. Le *Caricion lasiocarpae* est représenté par *Cladium mariscus* et *Hydrocotyle vulgaris*.

Ici il semble que le comblement se traduise par une évolution vers le marais tourbeux ou alliance du *Caricion davallianae* : *Hydrocotyle vulgaris* (espèce commune du groupement précédent et à celui-ci), *Schoenus nigricans*, *Potentilla reptans*, *Epipactis palustris* (une seule colonie non retrouvée cette année), *Carex distans*.

*Scirpus holoschoenus* et *Galium mollugo* doivent traduire un assèchement local, *Listera ovata* la présence de nitrates. *Carex acuta* est une espèce de la magnocariçaie et *Frangula alnus*, pouvant être ici localement très abondant, est une espèce du *Caricion davallianae* lorsque celui-ci évolue vers le boisement.

**Id : Partie boisée** : il s'agit d'un bois marécageux de type aulnaie-frênaie appartenant donc à l'*Alno-Padion*. A l'*Alno-Padion* : *Alnus glutinosa*, *Fraxinus excelsior* ssp. *excelsior*, *Viburnum opulus*, *Quercus robur* ssp. *robur*.

La présence de *Lonicera periclymenum* ssp. *periclymenum*, *Ligustrum vulgare* doit traduire une évolution vers un bois moins humide, vers la chênaie pédonculée.

Celle d'*Ulmus minor* traduit un apport de nitrates, déjà constaté précédemment.

**Ie : Chemins et prés plantés en peupliers.**

Deux sentiers orientés est-ouest, datant très certainement du temps de l'exploitation, parcourent les tourbières. Quelques trous situés en bordure ont été aménagés pour la pêche par leurs propriétaires. Le terrain est fauché en bordure, ici du muguet a été planté, là des rosiers, deux ou trois cabanes ont été dressées, enfin quelques prairies ont été plantées en peupliers « Blancs du Poitou ». On trouve là un mélange de groupements :

- **Polygonion avicularis** avec *Plantago major* ssp. *major*, *Carex hirta* (sol plus frais).
- **Rhynchosporion albae**, groupement des sols tourbeux acides est représenté par : *Carex panicea*, *Carex lepidocarpa*.

- Les espèces nitrophiles sont bien représentées : *Listera ovata*, *Arctium lappa*, *Calystegia sepium* ssp. *sepium*.

- Vestige du **Phragmition**, on rencontre parfois en abondance *Equisetum palustre*.

- Des groupements de milieux moins humides :

L'**Arrhenatherion elatioris**, avec *Heracleum sphondylium* ssp. *sphondylium* caractérise les prairies mésophiles.

Le **Mesobromion**, alliance des pelouses sèches, est représenté par *Blackstonia perfoliata* ssp. *perfoliata* (un pied découvert ce jour), *Carex flacca* ssp. *flacca*, *Orchis militaris* (la dizaine de pieds, présents huit jours plus tôt avaient en ce jour disparu, victimes sans doute de quelque amateur de bouquet), *Ophrys apifera* ssp. *apifera*.

- Des plantes de groupements plus boisés mais encore humides : *Brachypodium sylvaticum* ssp. *sylvaticum*, *Platanthera bifolia*, *Ornithogalum pyrenaicum*.

- Une plante du **Molinion**, groupement hygrophile de milieu drainé : *Cirsium dissectum*.

**II - Lieu-dit Le Marichet (Prin-Deyrançon)**

La plus grande partie des anciennes exploitations est actuellement propriété privée entièrement close et donc inaccessible.

**Ila : Un ancien trou de tourbe** nous a permis de retrouver

Le **Nymphaeion albae** : *Nymphaea alba*

Le **Phragmition** : *Alisma plantago-aquatica*

**Ilb : Des prairies inondables** présentent quelques espèces du **Bromion racemosi** : *Cirsium palustre*, *Thalictrum flavum* ssp. *flavum*, *Filipendula ulmaria* s.l., *Caltha palustris*, *Lychnis flos-cuculi* ssp. *flos-cuculi*, *Juncus inflexus*.

**Arrhenatherion** : groupement des prairies mésophiles, moins humides que dans le groupement précédent, avec *Pulicaria dysenterica*, *Carex tomentosa*, *Mentha aquatica*.

**Ilc : Une partie plus boisée** correspond à l'**Alno-Padion**, on y rencontre en dehors de la strate arborée, *Humulus lupulus*, *Carex remota*.

**Ild** : Ont été rencontrées également des espèces de tourbières neutro-alkalines, alliance du **Caricion davallianae** : *Anagallis tenella*, *Dactylorhiza incarnata* ssp. *incarnata*. Enfin deux pieds de l'*Ophrys insectifera* ont été observés en ce printemps 87, une espèce de milieu plus sec.

**Remarques** : Certains sociétaires avaient fait le déplacement, parfois de fort loin pour photographier *Hottonia palustris* en fleur. Nous avons eu beaucoup de peine

à trouver trois ou quatre plantes en fleur alors qu'au printemps 86 certains trous se sont couverts de centaines de tiges fleuries. Le déterminisme de la floraison de cette primulacée aquatique dépend très étroitement des variations du niveau des eaux.

- Un certain nombre d'espèces nitrophiles ont été relevées, citons *Listera ovata* extrêmement abondante, *Lemna trisulca*, ou *Calystegia sepium* ssp. *sepium*. Des jardins potagers sont installés à l'ouest des tourbières donc plutôt en aval, par contre à l'est, existe une exploitation agricole pratiquant l'élevage des moutons et entraînant très certainement une élévation notable du taux des nitrates. Cependant, on aurait tort d'oublier que les tourbières drainent des eaux issues directement de la nappe phréatique du Jurassique supérieur (Oxfordien) et que cette nappe présente des charges en nitrates très élevées (70 mg/l à Mauzé mais pouvant localement dépasser les 100 mg/l). Ce problème est suffisamment important pour que la DDA des Deux-Sèvres ait lancé un programme d'étude comportant des mesures de protection de la station de pompage alimentant les communes de St-Georges-de-Rex, Le Bourdet et Le Vanneau.

### III - Le marais de St-Georges-de-Rex

L'existence de la commune de St-Georges-de-Rex est attestée dès 989, c'est alors *Ressia*, elle devient S. Georgius de Ressia en 1226. Le bourg est installé sur la plaine calcaire et domine un petit marais fermé. Il s'agit très certainement d'une des plus anciennes agglomérations en bordure du marais Poitevin. En témoignent, les restes d'un prieuré, ceux d'un ancien château-fort domaine de la famille de Chataigniers qui donnera un abbé à Maillezais en 1184. En témoignent également les restes de plusieurs beaux lavoirs et ceux d'une maison noble style renaissance dite « la Lombarde ».

Au XIX<sup>e</sup> siècle, St-Georges-de-Rex a perdu depuis longtemps beaucoup de son importance (l'église paroissiale est en dehors du bourg, c'est l'ancienne abbatale du prieuré et elle menace ruine. On la fait abattre. La commune demande au département des subventions en vue de la construction d'un nouvel édifice dans le bourg lui-même, sans succès. En désespoir de cause, le marais communal, au nord-est du bourg est démembré, chaque lot est vendu à la chandelle, le produit et la vente va servir à financer l'édification de la nouvelle église. Seuls, la cloche et un magnifique petit autel baroque en bois sculpté polychrome seront transférés de l'ancienne église à la nouvelle.

Dans le même temps (1850-1870) un port est aménagé au pied du château-fort et relié au marais de La Garette par le canal de Rimombœuf. Au nord-ouest du village le marais cultivé jusqu'alors en mottes va progressivement être abandonné au profit des nouvelles parcelles situées sur le communal démembré.

Actuellement, les anciennes mottes sont devenues très difficiles d'accès et ne sont plus guère fréquentées que par les chasseurs et les naturalistes.

C'est le domaine de la loutre, du campagnol amphibie, du ragondin et de la musaraigne aquatique ou crossope.

Les bois inondables des mottes sont aussi le refuge des hérons cendrés et pourprés, qui viennent s'y alimenter, du loriot, des pics vert, cendré (rare dans le secteur), épeiche et épeichette et de quelques rapaces comme la buse variable et le faucon hobereau.

L'ancien communal est maintenant desservi par un chemin carrossable ce qui va favoriser nos deux premiers arrêts en cet après-midi de juin tandis que le dernier

arrêt aura lieu en bordure des anciennes mottes.

**IIIa : Canal de Rimombœuf** et prés en bordure

Le **Nymphaeion albae** va nous permettre de récolter sur une seule station la totalité des espèces de lentilles d'eau de la flore française : *Lemna gibba*, *Spirodela polyrrhiza*, *Lemna minor*, *Lemna trisulca* et *Wolffia arrhiza*. S'y trouve associée une petite fougère aquatique : *Azolla filiculoides*.

Le **Phragmition** et le **Magnocaricion** sont représentés par : *Lathyrus palustris* ssp. *palustris*, *Carex acutiformis*, *Carex disticha*.

Le **Bromion racemosi** renferme : *Thalictrum flavum* ssp. *flavum*, *Hordeum secalinum* ;

Le boisement tend vers l'**Alno-padion** avec *Valeriana* gr. *officinalis*, *Frangula alnus*, *Carex otrubae*.

**IIIb : Une prairie pâturée limitée par un fossé** va nous permettre de retrouver :

Le **Nymphaeion albae** : *Nymphoides peltata*

Le **Phragmition** : *Euphorbia palustris*, *Hydrocotyle vulgaris*, *Samolus valerandi* (indicatrice de sol tourbeux), *Veronica catenata*, *Galium palustre*, *Carex pseudocyperus*, *Scirpus lacustris* ssp. *tabernaemontani*.

Une légère dépression au milieu de la prairie nous montre le passage du **Caricion davallianae** à la prairie du **Bromion racemosi**. Le premier de ces groupements est représenté par *Cyperus fuscus*, *Hydrocotyle vulgaris* et le second par *Eleocharis uniglumis*.

L'**Alno-Padion** commence à apparaître avec *Carex remota* et *Carex otrubae*.

Retour sur le chemin, nous récoltons une espèce des friches, des bermes avec *Potentilla anserina* ssp. *anserina* (alliance de l'**Arction lappae**).

**IIIc** : Le dernier arrêt nous amène dans une ancienne motte où l'on retrouve :

Le **Phragmition** avec *Phalaris arundinacea* ssp. *arundinacea*, *Glyceria maxima*, *Symphytum officinale* ssp. *officinale*, *Iris pseudacorus*, *Eupatorium cannabinum* ssp. *cannabinum*, *Lysimachia vulgaris*.

Le **Bromion racemosi** : *Thalictrum flavum* ssp. *flavum*, *Angelica sylvestris*.

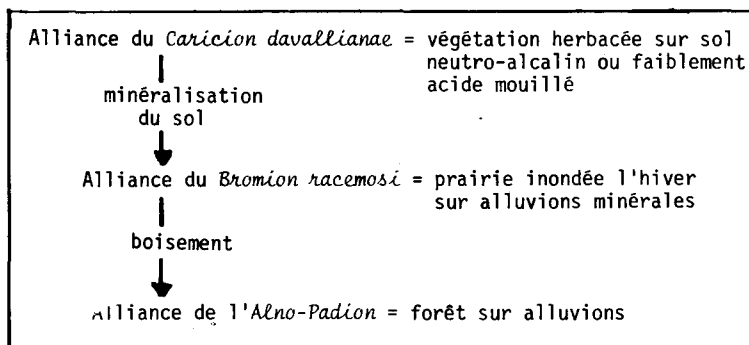
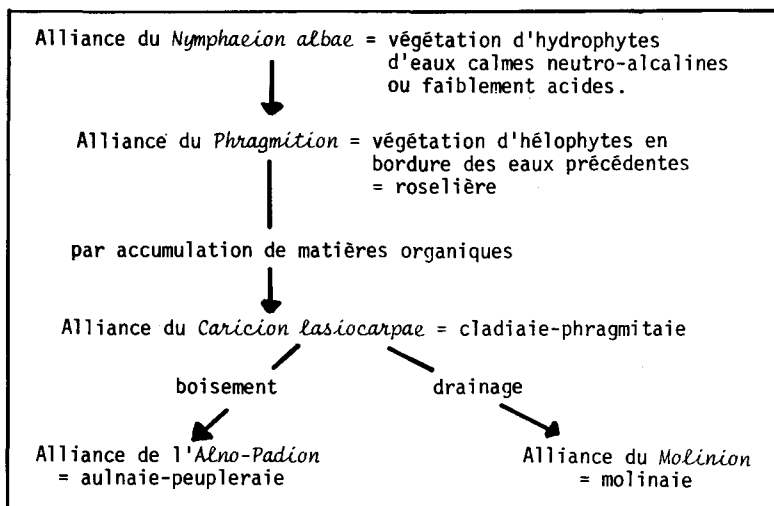
L'**Arrhenatherion** : *Angelica sylvestris*, *Silaum silaus*.

L'**Alno-Padion** : *Valeriana* gr. *officinalis* et *Angelica sylvestris*.

Une vue synthétique sur l'évolution de ces tourbières et marais tourbeux paraît pouvoir être schématisé par les tableaux suivants :

---

N.B. : A quelques kilomètres au nord des tourbières de Prin, sur la commune du Bourdet existent des tourbières tout à fait comparables. Le maire de la commune vient d'accepter de protéger le site (projet d'arrêté de biotope), le Parc Naturel s'engageant quant à lui, à aménager et à gérer le site pour en assurer la sauvegarde.



### Bibliographie

Association des Deux-Sèvres pour la sauvegarde de la nature - Bulletin n° 10, fasc. 1 - mars 1981.

BARON (Y.) - 1981 - Rapport sur l'intérêt floristique de la ZEP du marais poitevin.

GUINOCHET et VILMORIN - Flore de France - CNRS 1973, fasc. 1 - clé des classes, ordres et alliances phytosociologiques.

LLOYD (J.) - 1898 - Flore de l'ouest de la France.

Parc Naturel Régional et S.B.C.O. - 1982 - Contribution à l'étude de la flore et de la végétation du marais poitevin.

# ESSAI DE SCHEMATISATION DES PROCESSUS DE TRANSFORMATION DES MILIEUX DANS LE MARAIS POITEVIN

(ROSOUX, TOURNEBIZE ; PNR 1986)

